

## Conseil Municipal du 8 juillet 2020 à 19h

Présents : Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET, Jean-Pierre MAULE, Manuel ARRAGAIN, Amaury FARGES, Aurélia TRUNFIO, Michèle LAMBERT, Mélanie ZIZZO, Manuel THOMAS, Thibault LEFEBVRE.

Excusés : Yvan JAYET dit LARAFFE donne pouvoir à Mélanie ZIZZO  
Jacques PERRILLAT-BOITEUX donne pouvoir à Manuel ARRAGAIN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h15.

Manuel ARRAGAIN est désigné secrétaire de séance.

### **1/ Echange Lièvre**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait évoqué lors de la dernière séance du Conseil l'opportunité d'un échange de terrain avec la famille LIEVRE en limite du parking de la gare, à la demande de la famille.

Un document d'arpentage a été réalisé par le bureau GEODE pour découper les parties concernées des parcelles

Il s'agit d'échanger une partie de la parcelle 1075, dénommée 1075aC appartenant à la famille Lièvre avec une partie de la parcelle 1349 dénommée 1349c appartenant à la Commune. La superficie des deux parcelles nouvellement dénommées est de 25 m<sup>2</sup>.

Il est précisé que les frais liés à cet échange devront être pris en charge par les demandeurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'approuver cet échange, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer les documents correspondants.

### **2/ Délibération prime Covid**

Monsieur le Maire explique au Conseil que les agents communaux ont travaillé pendant la période de confinement. Les services de Grand Lac et du syndicat intercommunal ont proposé une prime aux agents ayant travaillé pendant cette période.

Afin de remercier les deux agents communaux dans cette situation, il est proposé d'instituer une prime exceptionnelle d'un montant de 300 € pour un équivalent temps plein.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide par 9 voix pour et 1 voix contre d'instituer cette prime exceptionnelle qui devra être versée au mois de juillet.

### **3/ Questions diverses**

- Contrat agent technique :

Il est précisé au conseil que plusieurs possibilités existent pour la prolongation du contrat de l'agent technique : soit prolonger par contrat à durée déterminée jusqu'à un an maximum, soit envisager de recruter l'agent en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale. Il est rappelé que la décision finale concernant ce choix est du ressort du Maire, cependant l'avis du conseil est requis. Un échange est organisé entre les membres du conseil sur ce sujet. Compte-tenu de la vacance actuelle du poste, il est proposé d'envisager dès septembre soit un prolongement de son contrat, soit un recrutement en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale.

- Points lumineux : 80 points ont été recensés sur la commune. Des dysfonctionnements ont été constatés sur les horloges, et seront signalés à l'entreprise PORCHERON, dont un prochain passage est programmé fin juillet.

- Points finances :

Manuel ARRAGAIN fait le compte-rendu de la Commission finances. Un bilan a été réalisé et a démontré que la période du Covid 19 a fortement ralenti les dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, les travaux de la Guinguette seront achevés sur l'exercice 2020. Une gestion prudente des finances communales lors des années précédentes a permis de financer les travaux de la Guinguette sans recours à l'emprunt, hormis pour la partie TVA qui sera récupérée l'an prochain. Une vigilance s'impose en attendant le versement des subventions ; à ce sujet, un nouveau point financier sera réalisé en fin d'année.

- Point travaux :

JP MAULE fait le point des travaux en cours et à venir :

° peinture façade salle des fêtes réalisée en interne, permettant une économie de 1500 € par rapport aux devis.

° travaux sur véhicule communal en cours en vue de passer le contrôle technique.

° travaux sur portail cimetière à prévoir, ainsi que sur les allées. Une demande de subvention pourrait être réalisée.

° un tour de la commune sera effectué avec l'agent communal pour identifier l'ensemble des points posant des problèmes de sécurité (dépassement de haies...).

- réunion cantine : la mairie de Chanaz a invité la mairie de Vions pour une réunion bilan de la cantine / garderie. La réunion a été reportée, Manuel ARRAGAIN fera part à la mairie de Chanaz de ses disponibilités.

- Numérotation des rues : la perception considère que les granges numérotées sont des habitations ; il conviendra d'identifier les locaux effectivement non habités.

- La Présidente de la CNR a effectué une visite à Vions et a rencontré le Maire. Rencontre enrichissante. Projet de remettre un ponton sur le Rhône.

- Les travaux de la Muraille ont débuté. La signalisation de la déviation liée à ces travaux est incomplète, il convient de demander à l'entreprise de préciser la signalisation.

- Etang bleu : de nouveaux panneaux sur la réglementation de la pêche ont été mis en place. Un rendez-vous avec les pompiers est programmé concernant la sécurité de la descente sur l'étang.

- Source Barboillon : il est proposé de faire analyser l'eau de cette source.

- Grand Lac : Election du Président et des vice-présidents programmée le 15/07. Le Maire rappelle sa volonté que le nouveau mandat soit l'occasion d'une nouvelle façon de travailler plus à l'écoute des petites communes. Il souhaite notamment que les projets communaux puissent trouver un appui au sein de l'intercommunalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Prochain conseil municipal le 16 septembre à 19h30.

Le Maire

Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

